

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2010

DECEMBRE 2011

Directeur Général, Directeur de publication**Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines	Dame DIA
Agent Comptable Particulier (ACP)	El Hadji Amadou DIOP YAGUE
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Bineta Mbow GUISSÉ

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Hamidou BA
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Madon AWISSI & Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Samba NDIAYE
4. EMPLOI	Macoumba DIOUF & Marième FALL
5. SANTE	Nalar K. Serge MANEL & Abdou GUEYE
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Samba NDIAYE
9. AGRICULTURE	Moussa THIAM & Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Madiaw DIBO
12. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
13. TRANSPORT	Ousmane DIOP
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Fahd NDIAYE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime NAGNONHOU
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Mody DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
19. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE
20. PRIX	Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

Dans un contexte mondial caractérisé par les phénomènes de mondialisation, d'urbanisation, de modernisation, et, surtout, de migrations, la population du Sénégal se singularise par une mutation lente des comportements démographiques. Les logiques reproductives se trouvent toutefois bouleversées du fait des crises économiques et écologiques conduisant à une certaine maîtrise de la fécondité. Cette timidité dans l'entrée vers le processus de transition démographique se traduit par un niveau de croissance démographique encore élevé malgré une situation de faible dynamisme économique et d'une dégradation de l'environnement agro-écologique. De cette situation découle une distorsion de plus en plus apparente entre la population et les ressources et d'énormes disparités dans la répartition spatiale de la population qui vont à l'encontre d'un aménagement optimal de l'espace.

I.1. SITUATION DEMOGRAPHIQUE

I.1.1. NIVEAUX ET STRUCTURE DE LA POPULATION

En 2010, la population du Sénégal est estimée à 12.509.434 habitants. Ce chiffre s'appuie sur les projections démographiques et les tendances démographiques observées à partir des recensements de 1976, 1988 et 2002.

La population du Sénégal, évaluée à 4.900.000 habitants au Recensement Général de la Population (RGP) de 1976, était estimée à 6.900.000 d'habitants à celui de 1988 et à 9.858.482 habitants à celui de 2002. Le taux d'accroissement moyen annuel de la population est passé de 2,3 % entre 1960 et 1970, à 2,6% au cours de la période 1970- 76, à 2,7% sur la période 1976-1988. Le taux retrouve son niveau initial (2,3%) entre 1988-2002.

Cet accroissement important semble tenir de l'accroissement naturel de la population. Il reflète ainsi la baisse de la mortalité au cours des trente dernières années, dont l'effet a été amoindri par une chute de moindre envergure de la natalité et de la fécondité, en milieu urbain comme en milieu rural.

Tableau 1.1 : Structure et évolution de la population sénégalaise selon le milieu de résidence, entre 1976 et 2002

Lieu de résidence	Structure de la population					
	Population totale			Population totale (%)		
	RGP 1976	RGPH 1988	RGPH 2002	RGP 1976	RGPH 1988	RGPH 2002
Urbain	1 841 865	2 653 943	4 008 965	37,1	38,5	40,7
Rural	3 116 220	4 242 865	5 849 517	62,9	61,5	59,3
Total	4 958 085	6 896 808	9 858 482	100,0	100,0	100,0
	Taux d'accroissement annuel moyen (%)					
	1976-1988		1988-2002		1976-2002	
	3,1		3,0		3,0	
	2,6		2,3		2,5	
Total	2,7		2,6		2,7	

Source : RGP_ 1976, RGPH_ 1988 et RGPH_ 2002.

Par ailleurs, il apparaît une relative stabilité de la croissance de la population urbaine entre les différents recensements. Le niveau d'accroissement annuel moyen de cette population reste ancré à 3% en période intercensitaire. Cette situation ne traduit guère le volume des flux entre les localités puisque l'évolution positive de la population urbaine au détriment de celle rurale est réelle. La zone rurale compenserait cette perte de population par des comportements reproductifs plus affirmés. En effet, sur toutes les périodes intercensitaires, la population rurale reste supérieure à la population urbaine.

Le rythme annuel moyen de la population du Sénégal observé entre 1988 à 2002 (2,6%), correspond à un doublement de la population tous les 27 ans. A ce rythme, toutes choses étant égales par ailleurs, la population du Sénégal devrait doubler dans environ 19 ans², c'est-à-dire autour de 2029.

La dynamique de la population sénégalaise s'apprécie également au regard de la structure de la population et des comportements démographiques passés et récents.

I.1.1.1. STRUCTURE ACTUELLE PAR AGE, SEXE ET ZONE DE RÉSIDENCE

La population du Sénégal en 2010 reste caractérisée par son extrême jeunesse (tableau 1.2). La moitié de la population a 17 ans (l'âge médian de la population est de 17 ans) et l'âge moyen se situe à 22 ans. La population ayant moins de 15 ans représente 43,3% de la population totale tandis que celle de moins de 25 ans représente 64,0%. Il faut signaler que la proportion des personnes âgées (65 ans et plus) n'est pas négligeable. En effet, elle est de 3,9%. Selon le sexe, les femmes sont numériquement plus importantes surtout aux âges féconds. A 15-49 ans, elles représentent 47,2% contre 44,8% pour les hommes. En outre, la population âgée de 18 ans et plus correspondant à la population électorale est majoritairement représentée par les femmes. La proportion est de 50,8% de la population totale contre 47,9% chez les hommes.

Tableau 1.2 : Répartition de la population en 2010 par groupes d'âges selon le sexe

GROUPE D'AGE	Homme		Femme		Total		Rapports de masculinité en %
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
0-4 ans	987 578	16,0	923 607	14,6	1 911 186	15,3	106,9
18 ans et +	2 956 584	47,9	3 220 983	50,8	6 177 567	49,4	91,8
15-24 ans	1 267 478	20,5	1 324 883	20,9	2 592 362	20,7	95,7
15-49 ans	2 768 915	44,8	2 988 459	47,2	5 757 373	46,0	92,7
15-64 ans	3 164 328	51,2	3 437 264	54,3	6 601 593	52,8	92,1
65 ans et +	239 887	3,9	248 385	3,9	488 272	3,9	96,6
SENEGAL	6 175 077	100	6 334 357	100	12 509 434	100	97,5

Source : Données de projection, ANSD 2010.

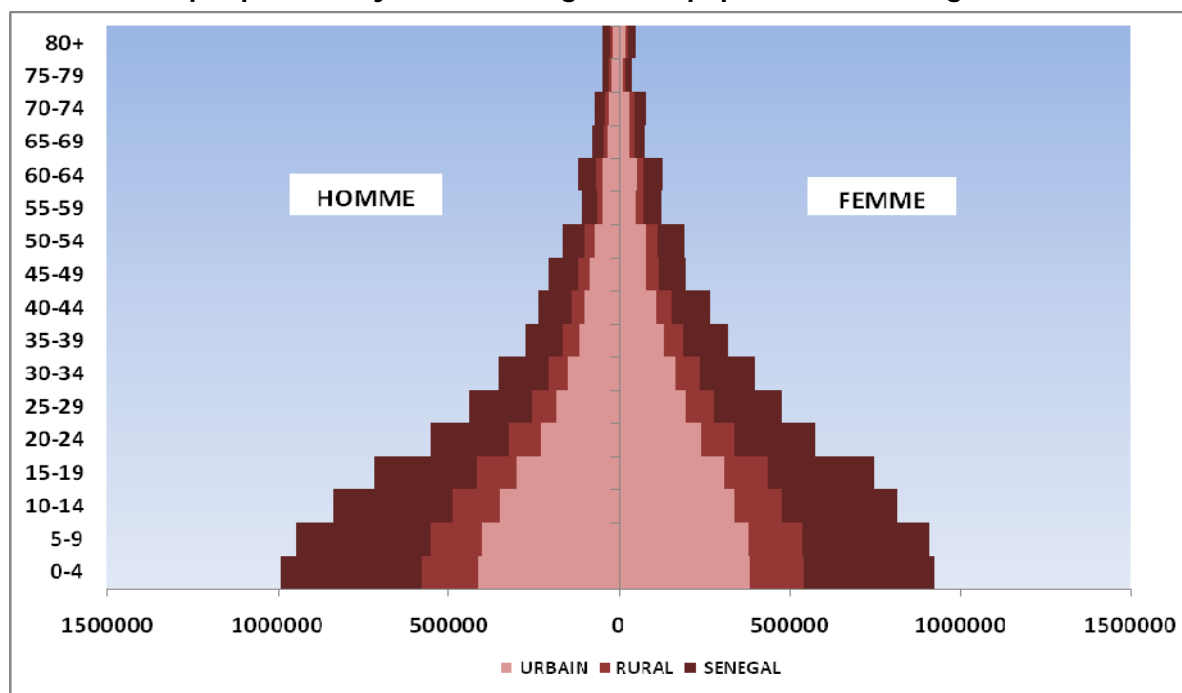
²Calcul effectué à partir de 2002

Les rapports de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) montrent que, d'une manière générale, il y a plus de femmes que d'hommes (97,5%). Cette disparité est plus marquée aux âges féconds, 15-49 ans, où le rapport est de 92,7 hommes pour 100 femmes. De même, à 18 ans et plus, on observe 92 hommes pour 100 femmes. Par contre entre 0-15 ans, il y a plus de garçons que de filles. Cette tendance s'inverse après 15 ans.

La pyramide des âges du Sénégal en 2010 matérialise plus nettement l'allure jeune de la population, très semblable à celles des populations africaines au Sud du Sahara (Graphique 1.1). Elle se caractérise par une base très élargie et un rétrécissement progressif et régulier au fur et à mesure que l'on avance en âge. Cette pyramide porte la marque d'une fécondité encore élevée, associée à une mortalité tout aussi élevée. Selon le groupe d'âges, il n'apparaît pas de différences très marquées de structure par sexe aux âges jeunes ; celles-ci ne sont nettement perceptibles qu'aux âges élevés et aux âges 15-54 ans, dues certainement à une migration des hommes. L'allure de cette pyramide des âges met en évidence la grande jeunesse de la population sénégalaise.

Par ailleurs, l'examen de la pyramide des âges de la population urbaine du Sénégal met en exergue une allure assez perturbée jusqu'à 25 ans environ, à cause sûrement des effets des migrations internes des jeunes pour des raisons scolaires ou économiques, la conséquence étant l'augmentation assez forte des effectifs de population dans les groupes d'âges jeunes.

Graphique 1.1 : Pyramide des âges de la population du Sénégal en 2010



Source : Données de projection, ANSD 2010.

En ce qui concerne le milieu rural, sa pyramide des âges porte les marques d'une forte fécondité et d'un déficit de population dans les classes d'âges actifs. Ce déficit serait le résultat d'une forte émigration des jeunes adultes vers les zones urbaines. Par ailleurs, l'on note que les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes aux âges actifs.

En somme, la jeunesse de la population sénégalaise induit des répercussions sociales non négligeables dont des tensions sur le marché de l'emploi. En effet, l'examen de la pyramide des âges révèle qu'en 2010, 45,0% des sénégalais ont moins de 15 ans, 65% ont moins de 25 ans, alors que 3,9% seulement ont 65 ans et plus. C'est dire que le coefficient de dépendance est élevé (Tableau 1.3).

Tableau 1.3 : Répartition de la population en 2010 par groupes d'âges selon le sexe

GROUPES D'AGE	Homme		Femme		Total		Rapports de masculinité en
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	%
Moins de 15 ans	2 770 862	44,9	2 648 707	41,8	5 419 569	43,3	104,6
Moins de 25 ans	4 038 340	65,4	3 973 591	62,7	8 011 931	64,0	101,6
15-64 ans	3 164 328	51,2	3 437 264	54,3	6 601 593	52,8	92,1
65 ans et +	239 887	3,9	248 385	3,9	488 272	3,9	96,6
Rapport de dépendance		95,1		84,3		89,5	112,9
- Moins de 15 ans		87,6		77,1		82,1	113,6
- Personnes âgées		7,6		7,2		7,4	104,9
SENEGAL	6 175 077	100	6 334 357	100	12 509 434	100	97,5

Source : Données de projection, ANSD 2010.

Cet indicateur représente le rapport entre l'effectif de la population d'âges généralement inactifs (moins de 15 ans et personnes âgées de 65 ans ou plus) et l'effectif de la population en âge de travailler (15-64 ans). Il correspond à 89,5 personnes inactives (moins de 15 ans et 65 ans et plus) pour 100 personnes actives (15 à 64 ans). Cette tendance en faveur des groupes non productifs met en relief, à certains égards, l'importance des investissements à fournir tant sur le plan des besoins de consommation que sur celui du plan de développement humain (santé, éducation et emploi). Le poids de la jeunesse en termes de dépendance suggère un déplacement voire un ancrage de la population sénégalaise dans les bassins d'emploi.

I.1.1.2. DONNEES DEMOGRAPHIQUES REGIONALES

La structure de la population du Sénégal varie selon les régions (Tableau 1.4). Les rapports de masculinité de 2010 indiquent, dans pratiquement toutes les régions, que les femmes sont plus nombreuses. Un quasi équilibre s'observe dans les régions de Dakar et de Thiès et, dans une moindre mesure, celle de Tambacounda. Les variations régionales de la structure par sexe de la population sont à mettre en rapport avec les effets sélectifs des migrations internes qui affectent, de façon différentielle, les hommes et les femmes vivant dans une région donnée.

Tableau 1.4 : Répartition régionale de la population du Sénégal en 2010 par sexe

RÉGION	SEXE		TOTAL	Rapport de masculinité en %
	Homme	Femme		
DAKAR	1 297 350	1 294 841	2 592 191	100,2
DIOURBEL	646 622	710 174	1 356 796	91,1
FATICK	359 760	364 585	724 345	98,7
KAFFRINE	275 878	282 163	558 041	97,8
KAOLACK	388 079	407 827	795 906	95,2
KEDOUGOU	63 235	66 673	129 908	94,8
KOLDA	300 897	303 064	603 961	99,3
LOUGA	420 504	437 440	857 944	96,1
MATAM	261 403	280 798	542 201	93,1
SAINT LOUIS	438 205	455 795	894 000	96,1
SEDHIOU	213 337	217 901	431 238	97,9
TAMBACOUNDA	325 122	325 896	651 018	99,8
THIES	829 127	829 318	1 658 445	100,0
ZIGUINCHOR	355 558	357 882	713 440	99,4
SENEGAL	6 175 077	6 334 357	12 509 434	97,5

Source : Données de projection, ANSD 2010.

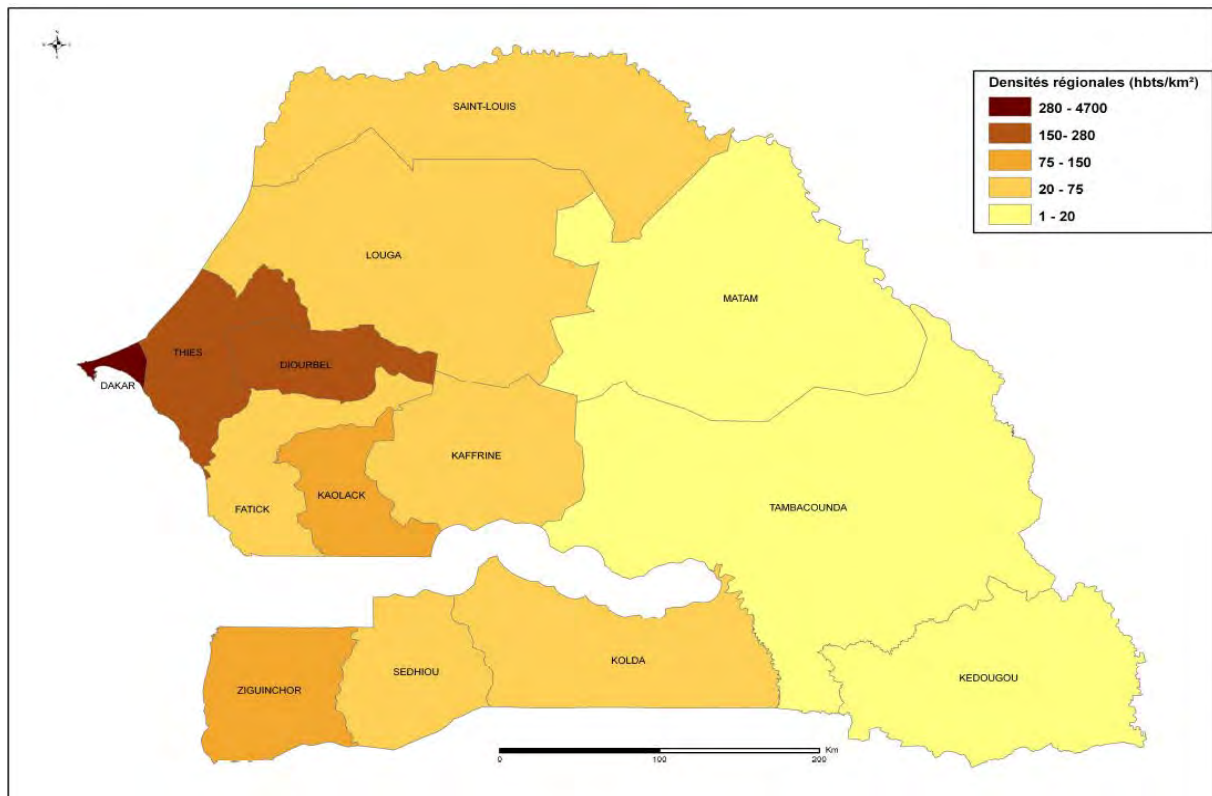
Pour rendre compte de la concentration ou de la dispersion de la population et avoir un meilleur aperçu de la répartition de la population, l'indicateur de densité est généralement utilisé. Il exprime le rapport entre l'effectif de la population et la superficie et mesure la pression qu'exercent les hommes sur un espace donné.

On note une densification de plus en plus importante de l'occupation humaine du territoire national et un déséquilibre clair de la répartition spatiale de la population : la population du Sénégal est inégalement répartie dans l'espace. Elle est concentrée à l'Ouest du pays et au Centre, tandis que l'Est et le Nord sont faiblement peuplés (Graphique 1.2, Tableau 1.5).

Au regard de la taille de population, les régions du Sénégal peuvent être classées en 4 catégories :

- Première catégorie : les régions les plus peuplées avec plus de 2 millions d'habitants ; il s'agit seulement de la région de Dakar, capitale administrative et économique, située à l'extrême ouest du pays avec 2 592 191 habitants. Elle regroupe un peu plus du cinquième du pays ;
- Deuxième catégorie : les régions dont l'effectif de la population se situe entre 1 et 2 millions d'habitants : ce sont les régions de Diourbel (1 356 796 habitants) et de Thiès (1 658 445 habitants) ;
- Troisième catégorie : les régions ayant un effectif de population compris entre plus de 500 000 et moins d'un million d'habitants : ce sont par ordre d'importance numérique les régions de Saint Louis, Louga, Kaolack, Fatick, Ziguinchor, Tambacounda, Kolda, Kaffrine et Matam ;
- Et enfin les régions de moins de 500 000 constituées de Sédhiou et de Kédougou avec seulement 129 908 habitants pour cette dernière. Il s'agit des régions nouvellement créées avec celle de Kaffrine.

Graphique 1.2 : Densités régionales par habitants au km² en 2010



Source : Données de projection, ANSD 2010.

En somme, les densités les plus fortes sont observées dans les régions situées à l'ouest et au centre du pays avec un accent particulier accordé à la Capitale du Sénégal. En effet, Dakar à elle seule capitalise 4 748 habitants au km². Sa population est estimée à 2.592.191 habitants en 2010, soit un peu plus d'un cinquième de la population totale sur une superficie représentant 0,3% seulement de celle du pays.

En revanche, la région de Tambacounda située à près de 700 Km de celle de Dakar, qui représente la région la plus vaste du pays (21,7% de la superficie du pays), ne regroupe que 5,2% de la population du Sénégal, soit une densité de 15 habitants au km².

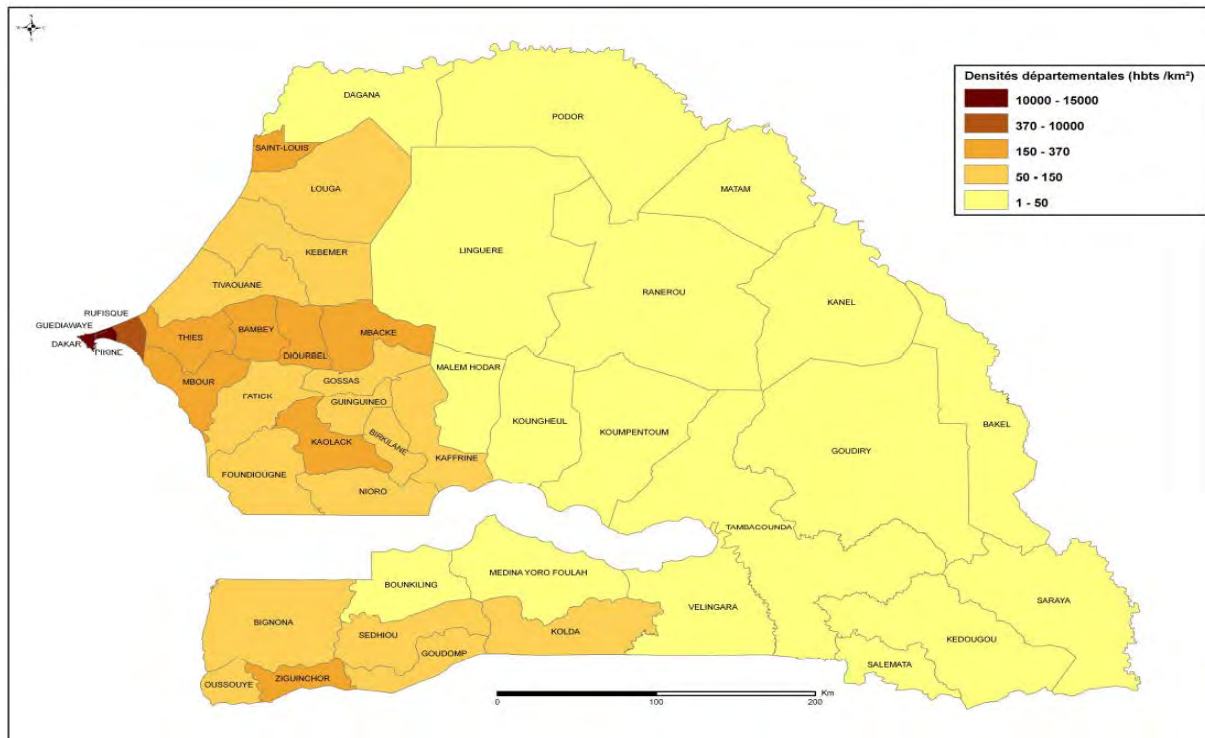
Tableau 1.5 : Répartition par région de la population, de la superficie et des densités

Région	Population 2010	Population (%)	Superficie km ²	Superficie (%)	Densité hbt/km ²
DAKAR	2 592 191	20,7	546	0,3	4 748
DIOURBEL	1 356 796	10,8	4862	2,5	279
FATICK	724 345	5,8	7049	3,6	103
KAFFRINE	558 041	4,5	11041	5,6	51
KAOLACK	795 906	6,4	5265	2,7	151
KEDOUGOU	129 908	1,0	16825	8,6	8
KOLDA	603 961	4,8	13721	7,0	44
LOUGA	857 944	6,9	25644	13,0	33
MATAM	542 201	4,3	28852	14,7	19
SAINT LOUIS	894 000	7,1	18981	9,6	47
SEDHIOU	431 238	3,4	7346	3,7	59
TAMBACOUNDA	651 018	5,2	42638	21,7	15
THIES	1 658 445	13,3	6597	3,4	251
ZIGUINCHOR	713 440	5,7	7355	3,7	97
SENEGAL	12 509 434	100	196722	100,0	64

Source : Données de projection, ANSD 2010.

Les densités de population obtenue à partir des données de projections de population de 2010 sont également analysées selon la configuration départementale actuelle du pays ([Graphique 1.3](#)). La carte de la situation départementale indique une situation relativement conforme à l'observation régionale. Ces résultats apparaissent cependant plus révélateurs des disparités de l'occupation territoriale du pays.

Graphique 1.3 : Densités de population par département au Sénégal en 2010



Source : Données de projection, ANSD 2010.

Certaines régions densément peuplées ont en leur sein des départements dont le niveau de densité conduit à les qualifier de zones densément peuplées en comparaison avec leur moyenne régionale. Font partie de cette catégorie les départements capitales/régionales des régions de Dakar, Thiès, Kaolack, et Fatick. D'autres départements des régions de Dakar (Pikine et Guédiawaye), de Diourbel (Mbacké) et de Thiès (Mbour) se distinguent également du fait de leur forte concentration de population.

Les régions de Matam, Tambacounda et Kédougou avec moins de 20 habitants au Km2 passent pour les moins densément peuplées du pays.

La distribution spatiale de la population sénégalaise démontre l'existence d'une disparité dans le peuplement des unités administratives, en particulier par régions et zones de résidence. Les régions à fort potentiels économiques tels que Dakar, Thiès et Diourbel contiendraient l'essentiel de la population. L'importance de l'attractivité de la région capitale s'apprécie au regard des densités extrêmement élevées des départements urbains de la région. Les départements de Guédiawaye et de Pikine, base de la banlieue de la région, concentrent une bonne partie des migrants des autres régions. Ainsi, le peuplement des régions du pays semble s'inscrire de façon durable sur une stratégie de survie et de diversification des revenus en participant au cycle de vie des hommes.

1.1.1.3. Tendance à l'urbanisation

On entend par urbanisation l'augmentation de la proportion de la population qui vit dans des zones urbaines ou le fait que des populations s'établissent dans des villes ou dans d'autres régions à forte densité de population. Pour mieux apprécier le phénomène, il importe de préciser les concepts d'urbain ou de ville.

La définition du concept d'urbain reste encore floue au Sénégal. L'unité urbaine ne se rapporte pas nécessairement à des critères objectifs dont l'accès à un certain nombre de services sociaux de base (Eau, électricité, téléphone, hôpitaux, routes, etc.) ou à la notion de continuité de l'habitat ou du tissu bâti. L'idée communément admise de l'unité urbaine est qu'elle possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie et bénéficie d'un accès facile à l'essentiel des services sociaux de base (SSB). Au Sénégal, les unités urbaines sont définies selon les besoins de la politique de décentralisation.

Les derniers recensements (1976, 1988 et 2002) sont toujours partis de la distribution des unités administratives pour renseigner les informations socio-démographiques des localités préalablement identifiées comme villes ou communes urbaines. Notons que, jusque là, la plupart des zones ciblées se démarquaient des autres par la présence de réseau de distribution d'eau courante et d'électricité.

Les données de population et d'accès aux SSB ne sont pas nécessairement prises en compte dans l'identification des zones urbaines. En témoigne le nouveau découpage intervenu en 2008 qui a érigé la localité de Ranérou en commune alors qu'une localité comme Touba, qui a tout d'une ville, est restée rurale. Il est par conséquent difficile d'opérer certaines comparaisons entre les régions du Sénégal. Toutefois, l'analyse qui suit permet de renseigner la tendance à l'urbanisation au Sénégal ([tableau 1.6](#)).

Tableau 1.6 : Évolution de la population urbaine des régions du Sénégal entre 2002 et 2010

REGIONS	Population urbaine	Population rurale	Ensemble	Taux d'urbanisation 2002	Taux d'urbanisation 2010	Evolution 2002-2010
DAKAR	2 520 054	72 137	2 592 191	97,2	97,2	0,0
DIORBEL	209 717	1 147 079	1 356 796	15,9	15,5	-2,8
FATICK	95 155	629 190	724 345	12,7	13,1	3,4
KAFFRINE	66 610	491 431	558 041		11,9	
KAOLACK	252 067	543 839	795 906	23,3	31,7	35,9
KOLDA	27 743	102 165	129 908	13,5	21,4	58,2
KEDOUGOU	99 004	504 957	603 961		16,4	
LOUGA	158 516	699 428	857 944	18,4	18,5	0,4
MATAM	91 736	450 465	542 201	13,7	16,9	23,5
SAINT-LOUIS	393 696	500 304	894 000	36,7	44,0	20,0
SEDHIOU	67 136	364 102	431 238		15,6	
TAMBACOUNDA	135 579	515 439	651 018	16,9	20,8	23,2
THIES	732 638	925 807	1 658 445	42,7	44,2	3,5
ZIGUINCHOR	336 447	376 993	713 440	46,9	47,2	0,6
SENEGAL	5 186 098	7 323 336	12 509 434	40,7	41,5	1,9

Source : Données de projection, ANSD 2010.

La différence de niveau de développement économique entre milieux provoque surtout l'exode des jeunes vers d'autres lieux stables qui leur assurent un avenir meilleur et avec une justice sociale équitable. La conséquence est une urbanisation galopante et anarchique. En effet, la population urbaine du Sénégal en 2010 est estimée à 5 186 098 habitants, soit un taux d'urbanisation de 41,5%.

Cette moyenne nationale occulte une inégale répartition du taux d'urbanisation selon les régions. Au regard de la situation observée en 2010, la région de Dakar se particularise par son degré d'urbanisation. En effet, elle regroupe près de la moitié de la population urbaine du pays (49%). En outre, elle est caractérisée par son urbanité très poussée, l'essentiel de sa population (97,2%) vivant dans les villes. Les régions de Saint-Louis (44%), de Thiès (44,2%) et de Ziguinchor (47,2%) sont les seules à disposer d'un taux d'urbanisation au-dessus de la moyenne nationale. Toutes les autres régions affichent un taux d'urbanisation inférieur à la moyenne nationale. Avec un taux d'accroissement négatif (-2,8%), la région de Diourbel affiche sa spécificité qui s'explique probablement par l'attraction de la communauté rurale de Touba-Mosquée.

Les régions de Fatick et Kaffrine, avec moins de 15 % de population urbaine ressortent pour les moins urbanisées du pays.

En somme, le Sénégal se caractérise globalement par une urbanisation galopante. Celle-ci pourrait être liée à l'intensité des échanges migratoires internes mais aussi à la réforme de 2008 qui a vu l'érection de certaines localités rurales en commune

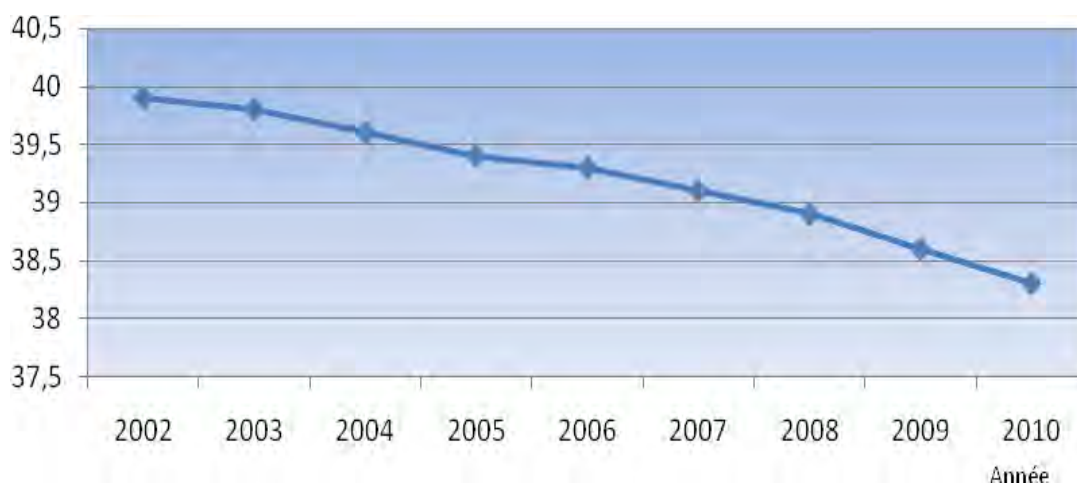
I.1.2. DYNAMIQUE DE LA POPULATION³

La répartition spatiale de la population est en partie liée aux comportements démographiques et sanitaires des populations. L'état démographique et sanitaire du pays s'apprécie à travers les données de recensements et d'enquêtes successives. L'accroissement important de la population reflète le fait que la baisse de la mortalité au cours des trente dernières années n'a pas été accompagnée ou suivie d'une baisse de même ampleur de la natalité et de la fécondité.

I.1.2.1. Tendances à la baisse de natalité

Selon les projections démographiques, le Taux Brut de Natalité (TBN)⁴ en 2010 est de 38,3 pour mille. On constate qu'entre 2002 et 2010 le niveau a très peu baissé passant de près de 40 pour mille en 2002 à 39,4 en 2005 avant d'atteindre le niveau de 2010 (Graphique 1.4). Cette situation est illustrée par le poids important des 0-4 ans qui représente 15,3% de la population totale de 2010.

Graphique 1.4 : Evolution du niveau de la natalité pour mille au Sénégal de 2002 à 2010



Source : Projections Démographiques, 2010, ANSD

³ La migration fait l'objet d'un chapitre, par conséquent, elle ne sera pas traitée dans cette partie.

⁴ Le TBN se définit comme étant la fréquence des naissances vivantes au sein d'une population donnée. Il est le rapport entre le nombre de naissances vivantes de l'année et la population moyenne de l'année.

1.1.2.2. Tendance à la baisse de fécondité

Comme dans la plupart des pays de la région, l'évolution de la population au Sénégal est en partie liée au niveau de fécondité qui demeure élevée, malgré la baisse enregistrée ces dernières années. La tendance à la baisse de la fécondité reste lente au Sénégal.

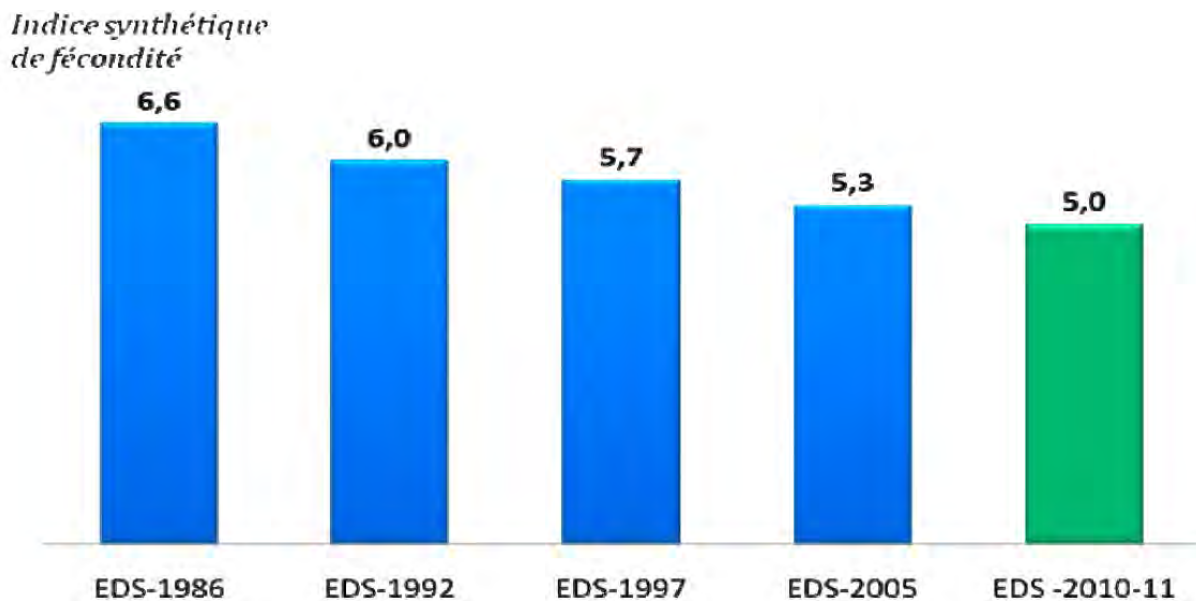
L'un des indicateurs qui permet d'appréhender les comportements de fécondité est l'indice Synthétique de Fécondité (ISF). Il mesure le nombre moyen d'enfants qui seraient nés vivants d'une femme (ou d'un groupe de femmes) pendant sa vie si elle vivait ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année.

L'ISF est passé de 7,1 enfants par femme en 1978 à 6,6 en 1986, puis de 6 en 1992-1993 à 5,7 en 1997 et de 5,3 en 2005 pour tomber à 5 enfants par femme⁵ en 2010 (Graphique 1. 5). Le Sénégal se singularise par rapport à ses voisins par les facteurs qui font baisser sa fécondité. En Afrique subsaharienne, la transition démographique dans les pays précurseurs (Botswana, Kenya et Zimbabwe) s'explique par un important recours à la pratique contraceptive. La situation du Sénégal s'explique par divers facteurs dont les plus importants sont :

- la faible utilisation des méthodes contraceptives. L'utilisation des méthodes contraceptives au sein des couples demeure toujours faible. En effet, seulement treize femmes en union sur cent (12,6%) utilisent actuellement une méthode contraceptive quelconque (méthode moderne ou méthode traditionnelle) dont 12,1% pour la méthode moderne. L'utilisation de la contraception est relativement fréquente en milieu urbain : 20% utilisent actuellement une méthode moderne ;
- et les préférences en matière de fécondité. Parmi les femmes actuellement en union, 21% (dont moins de 1% de femmes stérilisées) ont déclaré ne plus vouloir d'enfant, 38% veulent attendre plus tard (dans un délai de deux ans ou plus) avant d'en avoir un (autre), c'est-à-dire qu'elles expriment le désir d'un certain espacement des naissances, tandis que 30% ont déclaré qu'elles souhaitaient un (autre) enfant au cours des deux années à venir. En somme, 68% des femmes désirent avoir d'enfants supplémentaires.

⁵ (ESF, 1978 ; EDS I, 1986 ; EDS II, 1994, EDS III 1997 ; EDS IV, 2005, EDS-MICS 2010/2011

Graphique 1.5 : Evolution du niveau de fécondité entre 1986 et 2010



Source : Enquête Démographique et de Santé de 1986, 1992, 1997 et 2005 et Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDS-MICS, 2010-11, ANSD)

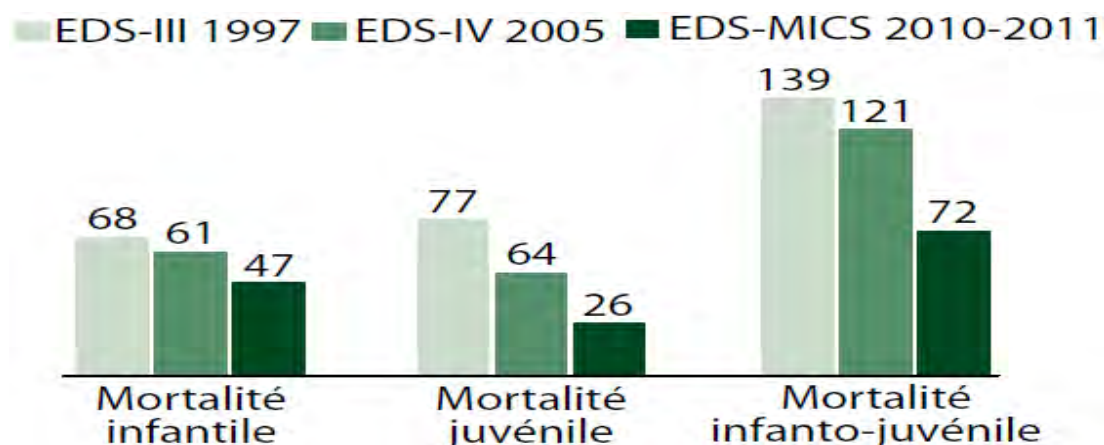
Le décalage entre les préférences déclarées et les niveaux de pratique contraceptive montre que les besoins non satisfaits sont encore importants. L'insatisfaction de cette demande de contraception est le reflet de deux types de facteurs. D'une part, l'accès limité aux méthodes modernes de contraception des femmes sénégalaises qui est lié à l'inadéquation de l'offre (disponibilité des services et des moyens) et, d'autre part, les obstacles sociaux (obstacles dans la prise de décision) ou des valeurs sociales pro-natalistes encore prégnantes qui les empêchent de solliciter les centres de planification familiale.

1.1.2.3. La mortalité des enfants en baisse

Partout en Afrique, la première année de vie constitue une grande vulnérabilité vis-à-vis de la maladie et de la mort. C'est la raison pour laquelle des efforts particuliers sont orientés dans la protection de l'enfance au Sénégal. Dans le cadre du programme de développement intégré de la santé et de l'action sociale (PDSAS), les objectifs étaient de ramener le taux de mortalité infantile de 68‰ en 1997 à 50‰ en 2001. Elle a connu une chute non négligeable au cours de ces dernières années, baissant de 16% entre 1986 et 1992 puis de 9% entre 1992 et 1997. Entre 1997 (68‰) et 1999 (70‰), la situation s'est stabilisée car la hausse enregistrée sur cette période n'est que de 1 point de pourcentage.

Sur la période récente, la baisse a été surtout importante pour la mortalité infantile. Elle est passée de 68‰ en 1997 à 61‰ entre 2005 avant de chuter drastiquement en 2010 à 47‰ (graphique).

Graphique 1.6 : Tendances de la mortalité infantile (1q0) et de la mortalité infanto-juvénile (5q0)



Source : Rapport de synthèse de l'EDSV-MICS 2010-2011, ANSD

Cette baisse est plus marquée en milieu urbain où les plus grands progrès ont été enregistrés (tableau 1.6). La mortalité infantile a certes diminué sur toutes les périodes en milieu rural mais, globalement, le niveau de baisse observé en zone urbaine est plus important.

Le désavantage des enfants dont la mère réside en milieu rural se traduit par une mortalité infantile 1,3 fois plus élevée qu'en milieu urbain avec un taux qui passe de 59 pour mille en milieu rural à 44 pour mille en milieu urbain, soit une baisse de 25%. Au-delà d'un an, non seulement cette différence persiste mais elle se creuse davantage, avec un niveau de mortalité juvénile presque deux fois et demi plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (46 pour mille contre 19 pour mille). Cela signifie que sur 1000 enfants survivants à leur premier anniversaire, 46 décèdent en milieu rural contre seulement 19 en milieu urbain avant leur cinquième anniversaire. La tendance est la même pour la mortalité infanto-juvénile, mais avec un quotient de 65 % plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (102 pour mille contre 62 pour mille).

Tableau 1.7 : Tendances de la mortalité des enfants selon la zone de résidence au Sénégal de 1986 à 2010 (taux pour ‰ sur la période de 10 ans précédant l'enquête)

Enquêtes / Année	Milieu urbain			Milieu rural		
	Infantile 1q0	Juvénile 4q1	Infanto juvénile 5q0	Infantile 1q0	Juvénile 4q1	Infanto juvénile 5q0
EDS-I, 1986	78	66	139	93	140	220
EDS-II, 1992	55	50	102	87	107	184
EDS-III, 1997	50	41	89	79	94	165
EDS-IV, 2005	52	41	91	82	85	160
EDS-MICS, 2010	44	19	62	59	46	102
% global de variations						
1986-1992	-29	-24	-27	-6	-24	-16
1992-1997	-9	-18	-13	-9	-12	-10
1997-2005	4	0	2	4	-10	-3
2005-2010	-15	-54	-32	-28	-46	-36

Source : Calculs propres et Enquête Démographique et de Santé de 1986, 1992, 1997 et 2005 et Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDS-MICS, 2010-11, ANSD)

Globalement, les tendances de la mortalité avant 5 ans indiquent clairement une certaine amélioration de la prise en charge de la santé des enfants. L'embellie enregistrée récemment traduit les efforts importants réalisés pour la prise en charge de la santé de l'enfant, en particulier les actions de protection de l'enfant. Ces résultats ne sont pas étrangers aux efforts déployés en matière de vaccination.

CONCLUSION

Le profil de la population du Sénégal en 2010 met en évidence des enjeux démographiques importants. La croissance démographique reste encore assez élevée. Les caractéristiques de la population sont marquées par une forte disparité géographique et l'extrême jeunesse de la population. Cette situation démographique du Sénégal constitue à la fois un atout pour le pays et comporte aussi des problèmes de développement :

- un atout en terme d'élargissement du marché national de consommation des biens et services et ;
- des problèmes de développement en termes de demande sociale à satisfaire (santé, éducation, emploi, protection sociale, etc.).

Compte tenu de ces constats, il est important que des sujets d'études ciblées soient développés pour répondre aux préoccupations du gouvernement en matière de planification, de développement et de protection sociale.